

# NOUVELLES SAHRAOUIES



---

## NOUVELLES BREVES

**03.08.2007**

### **Visiteurs étrangers malmenés**

Le juge italien Nicola Quadrano, qui circulait en auto avec sa famille sur la route entre Fom El Oued et El Ayoun, a été contrôlé par la police : ses papiers et sa voiture ont été confisqués sous un prétexte futile. Quadrano avait assisté la veille au procès d'étudiants de Marakech.

Le 21 août, deux jeunes politiciennes norvégiennes, qui accompagnaient Rabab Amidane de retour de Norvège, sont interpellées à El Ayoun et poussées à quitter la région. Rabab Amidane avait séjourné en Norvège et en Suède du 21 juillet au 6 août. Elle avait eu de nombreux contacts avec des organisations politiques de jeunesse et d'étudiants et rencontré le Premier ministre norvégien et plusieurs parlementaires.

**19.08.2007**

### **Elections marocaines**

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz a protesté auprès du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki moon, contre la tenue des élections législatives marocaines dans les territoires occupés et lui demande de faire pression sur le gouvernement marocain pour qu'il les organise uniquement à l'intérieur des frontières de son pays telles que reconnues internationalement.

**28.08**

### **Les dossiers difficiles de Ban Ki moon**

Dans un discours à l'ouverture d'un débat du Conseil de sécurité sur la prévention des conflits en Afrique, Ban Ki moon a indiqué que le règlement des conflits les plus difficiles en Afrique arrive en tête de ses priorités, citant le Darfour, la Somalie, la République démocratique du Congo, le Nord de l'Ouganda et le Sahara Occidental.

**31.08**

### **Prix décerné au Maroc**

Le Millénium Challenge Corporation, un programme du gouvernement américain d'aide aux démocraties émergentes, a remis au gouvernement marocain une somme de près de 700 millions de dollars afin de stimuler le développement durable économique et social. Une partie de cette somme est destinée au développement de la pêche artisanale.

**12.09**

### **Prise de position norvégienne**

Le ministre norvégien des Affaires étrangères a publié une note recommandant aux entreprises norvégiennes de s'abstenir de s'engager au Sahara Occidental.

**24.09**

### **Prochain Congrès sahraoui**

Le XII<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario a été fixé du 14 au 18 décembre 2007 dans la localité libérée de Tifariti. Il portera le nom du martyr Messoud Mbarek Ahmed Lahsen, dit Gahgah, et son thème sera «Combat généralisé pour imposer la souveraineté et l'indépendance totale».

**05.10**

### **Aide alimentaire du PAM**

Le bureau du PAM à Alger a salué le 5 octobre la contribution espagnole de 2,7 millions de dollars à l'intention des réfugiés sahraouis, consacrée à l'achat de 3,412 tonnes de farine et de 300 tonnes de lentilles, qui parviendront à Alger dans deux semaines et satisferont les besoins de deux mois.

Le 17.10.07, le PAM a affirmé que le retard dans l'acheminement de l'aide alimentaire «est dû à la suspension imprévue de la transaction pour l'achat, au niveau local, des produits demandés.» Il a exprimé l'espoir que la première livraison arrivera à Alger début novembre.

Dans un communiqué (19.10.07), le Croissant rouge sahraoui a déploré qu' «en raison du manquement du PAM à ses obligations, plus de 158.000 réfugiés sahraouis n'ont pas obtenu leur pain quotidien depuis début octobre».

Cette nouvelle crise alimentaire est causée par l'absence de stock de denrées alimentaires. Les réserves qui avaient été assurées par ECHO jusqu'en octobre 2006 n'ont pas été reconstituées. Le CRS a encore précisé que le PAM consacre 36 % des dons aux frais administratifs et logistiques.

### 31.10

#### Résolution du Conseil de sécurité

Un premier projet de résolution, élaboré par les Etats-Unis et la France, «salue les efforts sérieux et crédibles du Maroc pour faire avancer le processus vers sa résolution». Le représentant de l'Afrique du Sud a dénoncé cette tentative qui soutient le Maroc au lieu d'encourager les deux parties à négocier. Finalement, la résolution adoptée est pratiquement identique à la précédente (1754). Le Conseil insiste pour que «les parties fassent preuve de volonté politique... afin d'engager des négociations de fond et d'assurer ainsi l'application de la résolution 1754 (2007) ainsi que le succès des négociations». Le Secrétaire général doit livrer un rapport sur les négociations avant le 31 janvier 2008. Le mandat de la MINURSO est prolongé pour 6 mois.

Le Front POLISARIO s'est réjoui de l'adoption de la résolution mais a regretté que «le Conseil de sécurité n'ait pas explicitement exhorté la puissance occupante à s'acquitter de ses obligations découlant du droit humanitaire international».

La dernière résolution du Conseil de sécurité (1783) sur le Sahara a traité de manière «positive et distinguée» l'initiative marocaine d'autonomie, a souligné le ministre marocain de la Communication, porte-parole du gouvernement.

### 31.10

#### Enquête pour crimes présumés

Le juge espagnol Baltasar Garzon ouvre une enquête pour les crimes présumés de génocide et tortures de la part de responsables marocains entre 1976 et 1987 au Sahara Occidental dans «une action complexe et systématiquement organisée contre des personnes sahraouies». Baltasar Garzon a jugé recevable une plainte déposée en septembre 2006.

### 03.11

#### Répression au Sahara Occidental

Une délégation de Human Rights Watch effectue une visite dans les territoires occupés pour s'enquérir de l'évolution des droits de l'homme. A cette occasion, la police marocaine s'est déployée dans toute la zone et a procédé à de nombreuses arrestations. A Smara, l'arrivée de la délégation a donné lieu à une manifestation, brutalement dissoute et suivie de la mise à sac de plusieurs habitations par les policiers.

### 10.11

#### Paris – Dakar

Suite à des entretiens avec le Quai d'Orsay et les autorités marocaines et mauritaniennes, la 2<sup>e</sup> Transafricaine Classic 2007 qui relie Paris à Dakar (01-18.11.07) a dû modifier l'étape prévue entre Aousserd (Territoires occupés) et Chinguetti (Mauritanie), du fait de «l'instabilité des zones frontalières». L'organisateur Patrick Zaniroli a donc rajouté une étape supplémentaire de plus de 500 kilomètres, pour faire passer les concurrents par le poste de contrôle situé le long de la côte atlantique, seul point de passage entre le Maroc et la Mauritanie toléré par le Front Polisario et le gouvernement de la RASD.





---

## GENOCIDE CONTRE LE PEUPLE SAHRAOUI: LE JUGE ESPAGNOL GARZON ENQUETE SUR DES GENERAUX MAROCAINS

La décision du juge Baltasar Garzon du 31 octobre 2007 a fait l'effet d'une bombe dans le ciel nuageux des rapports entre le Maroc et l'Espagne, il a jugé recevable la plainte déposée en septembre 2006 par des associations de droits de l'homme au Sahara Occidental. Comme le relève l'ATS (Agence Télégraphique Suisse) du 31 octobre, selon des sources judiciaires espagnoles, le juge de l'Audience nationale (principale instance pénale espagnole) a ordonné ces poursuites pour un « crime présumé de génocide et de tortures » de la part des responsables marocains dans « un plan complexe et systématique d'élimination du peuple sahraoui mis en œuvre de manière organisée et hiérarchisée ». La légitimité de la justice espagnole concernant des actes s'étant déroulés dans d'autres pays s'inscrit dans le principe de juridiction universelle reconnu par l'Espagne. C'est ainsi qu'elle est saisie aujourd'hui de plaintes visant le Guatemala, l'Argentine, le Tibet et bien entendu le Chili. S'agissant du Sahara occidental, son implication est double : légalement elle est toujours la puissance administrante du Sahara Occidental et les Sahraouis disparus, torturés étaient titulaires de documents d'identité espagnols.

Bien que dans la presse francophone occidentale, la décision du juge Garzon n'ait pas été spécialement médiatisée, on retrouve des articles sur le sujet dans certains journaux du Maghreb, surtout Algérie et Maroc qui proposent des interprétations différentes de la décision espagnole. Le Maroc dénonce cette forme d'« ingérence politique » sous couvert du droit et minimise la question allant parfois jusqu'à retourner le problème et continuer à digresser sur les réfugiés sahraouis « prisonniers à Tindouf »,

Des journaux algériens quant à eux relèvent l'information et montrent les effets collatéraux que pourraient avoir cette décision comme la mise en cause de dignitaires marocains et la réactualisation du dossier du Sahara occidental au cœur du débat espagnol « sachant que le glissement pro-marocain du gouvernement Zapatero est très contesté ». On



*Le juge Baltazar Garçon en 2005.*

lit également dans Sahara Press Service la réaction du gouvernement sahraoui qui accueille avec satisfaction la décision du juge Garzon et précise que « les récents rapports du Secrétaire général de l'ONU et du Haut Commissariat des droits humains ont révélé en 2006 que les droits humains au Sahara Occidental occupé « sont violés par l'Etat marocain » et que cette violation est « la conséquence directe de la violation du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui » alors qu'Amnesty International et Human Rights Watch ne cessent de dénoncer « la continuité de la répression que l'Etat marocain exerce contre la population sahraouie ».

Il est à relever que le rapport de la mission du Haut Commissariat des droits humains qui s'est rendue au Sahara Occidental occupé en mai 2006 n'a pas encore été rendu public malgré les réactions de plusieurs ONG. Nous avons déjà dénoncé à plusieurs reprises cet obstacle du plus haut niveau au fonctionnement des instances internationales et plus encore lorsqu'il s'agit de droits humains. La position de la justice espagnole et du juge Garzon est alors d'autant plus intéressante qu'elle se situe pour le moment, en dehors des pressions internationales qui empêchent toute résolution juste du conflit.

Il est évident que cette procédure se déroule (ou est médiatisée) à des moments bien précis. Ainsi, c'est lors de la rencontre à Rabat du chef de l'Etat espagnol José Luis Zapatero et du roi du Maroc Mohammed VI que le journal espagnol El Mundo avait publié son scoop. Le parquet espagnol demandait au juge Garzon d'instruire une plainte déposée à Madrid contre 32 responsables marocains pour génocide au Sahara occidental. A cette époque, l'Agence France Presse avait confirmé l'information.

Mais qui sont les plaignants? Ce sont des associations de défense des droits de l'homme sahraouies, notamment l'AFAPREDESA, et espagnoles qui dénoncent les disparitions de plusieurs milliers de personnes et les tortures systématiques dont ont été victimes de très nombreux civils sahraouis depuis l'occupation du Sahara occidental en 1975. Ils ont remis à la justice espagnole un dossier où 32 personnalités marocaines de haut rang sont citées. Le juge Garzon en a retenu 13: certains, comme l'ex ministre de l'Intérieur Driss Basri, sont décédés (août dernier). Outre le général Benslimane, Hafid Benhachem, ex-directeur général de la Sûreté nationale et Abdelaziz Allabouch, ancien patron de la DST. Les 11 et 12 décembre, le juge Garzon a reçu les plaignants sahraouis.

Nous ne pouvons qu'espérer qu'il puisse mener son action aussi loin qu'il l'a fait dans l'affaire Pinochet.

Vous vous souvenez sans doute de la médiatisation de l'affaire Pinochet lors de son inculpation par le juge Garzon. Nous voudrions dire comme Martin Luther King I have a dream et – à travers cette décision courageuse du juge espagnol – voir la résolution de la question sahraouie et la condamnation de dignitaires marocains devenir un objectif rapide de la communauté internationale.





---

## 10-11 août 2007

# 2<sup>e</sup> RENCONTRE MAROCO-SAHRAOUIE A MANHASSET (USA)

Les délégations sont identiques à celle de la première rencontre du 18 au 19 juin derniers, sauf la marocaine, étoffée de plusieurs Sahraouis pro-marocains et transfuges. Sous l'égide de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara Occidental, Peter van Walsum, assisté du Représentant spécial Julian Harston, plusieurs sessions de travail ont réuni les deux parties. Le Front Polisario aurait comme toujours défendu le principe d'autodétermination et demandé que trois options soient proposées au choix de la population sahraouie: intégration, autonomie, indépendance, alors que le Maroc a maintenu sa proposition unique d'autonomie interne. Des experts des Nations unies ont présenté aux parties des exposés sur des problématiques spécifiques comme l'avenir politique et économique des territoires du Sahara. Des mesures de confiance ont également été proposées pour discussion, comme l'ouverture d'un passage terrestre permettant l'échange de visites entre les familles sahraouies séparées par le mur marocain, l'envoi de délégations communes aux lieux saints de l'islam, la collaboration entre le Maroc et le Front Polisario dans les opérations de déminage et la formation d'une mission militaire mixte. Elles ont été acceptées par le Front Polisario mais refusées par le Maroc.

A l'issue des négociations van Walsum pouvait annoncer que «le processus de négociation se poursuivra et que des consultations appropriées seront conclues sur la date et le lieu du round à venir».

Le 3<sup>e</sup> round de ces négociations aura lieu, toujours à Manhasset près de New York, les 7, 8 et 9 janvier prochains, selon le ministre sahraoui des Affaires étrangères Mohamed Ould Salek.



---

## RAPPORT DE BAN KI MOON SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU

Le nouveau rapport du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki moon sur le Sahara Occidental, daté du 19.10.07 couvre la période d'avril à octobre 2007 et débute par le compte-rendu des deux rencontres maroco-sahraouies, que Ban Ki-moon se refuse à qualifier de négociations. Il relève que les deux propositions de règlement du conflit, celle du Maroc (autonomie) et celle du Front Polisario (référendum et garanties économiques), sont à l'ordre du jour et doivent être débattues. Le Secrétaire général s'est longuement étendu sur les aspects militaires, en relevant les violations du cessez-le-feu et la problématique des mines. Il a annoncé de nouvelles mesures de confiance.

Un séminaire se tiendra en novembre à Madère sur «La culture et les us et coutumes des Hassania», auquel participeront des Sahraouis des deux côtés du mur. Il a évoqué également les atteintes aux droits humains à l'égard des Sahraouis aussi bien au Maroc qu'au Sahara Occidental. Dans ses recommandations, Ban demande aux parties «d'engager de réelles négociations». Il réaffirme que l'ONU «demeure résolue à faire respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme». Finalement il demande au Conseil la prolongation du mandat de la MINURSO jusqu'au 30 avril 2008.



---

## LE COURAGE SE PAIE

### UN ANCIEN PRISONNIER D'OPINION S'ENTRETIENT AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

Ali Salem Tamek est défenseur des droits humains, et il le paie très cher. Ce militant sahraoui, ancien prisonnier d'opinion, a été incarcéré cinq fois depuis 1992. Il dit avoir fait 22 grèves de la faim en détention. Comme de graves violations des droits humains continuent d'être perpétrées au Sahara Occidental, Ali Salem Tamek et les autres défenseurs ne sont pas au bout de leur peine.

Lorsqu'il s'est entretenu avec Amnesty International, en février dernier, il a indiqué que plusieurs de ses collègues sahraouis avaient récemment été incarcérés et qu'ils

protestaient, aux côtés d'autres prisonniers politiques, contre la façon dont ils étaient traités par les autorités marocaines. «*En ce moment, il y a des grèves de la faim*», a-t-il souligné.

La détention n'est qu'une des armes utilisées par les autorités pour mener leur campagne soutenue de harcèlement et d'intimidation contre les défenseurs sahraouis des droits humains et les autres voix dissidentes au Sahara Occidental. Depuis l'annexion controversée de ce territoire par le Maroc en 1975, de nombreux Sahraouis réclament le droit à l'autodétermination. Du milieu des années 1970 au début des années 1990, ceux qui exprimaient publiquement cette revendication ou qui osaient dénoncer des violations des droits fondamentaux perpétrées par l'État s'exposaient au risque d'être victimes de disparition forcée. Si la situation s'est considérablement améliorée, ces personnes restent cependant aujourd'hui encore la cible de persécutions, qui prennent généralement la forme de poursuites judiciaires.

Ali Salem Tamek ne sait que trop jusqu'où les autorités sont prêtes à aller pour écraser la dissidence. Il dit avoir été non seulement incarcéré plusieurs fois, mais aussi torturé en détention; il a également été interné de force dans un hôpital psychiatrique et, à une occasion,

on lui a «*injecté une substance*» qui a provoqué «*d'étranges symptômes dans [son] corps*». Ses proches n'ont pas été épargnés eux non plus.

«*Ma famille a fait l'objet de manœuvres d'intimidation. On voulait qu'elle déclare publiquement que j'étais un fils ingrat et qu'elle me désavouait à cause de mes opinions concernant la politique et les droits humains, a-t-il poursuivi. Les services secrets marocains ont essayé de recruter ma femme pour qu'elle nous espionne, mes amis et moi. Comme elle a refusé, elle a été enlevée près de la prison alors qu'elle accompagnait ma fille. On l'a violée.*»



Ali Salem Tamek avoue que de telles épreuves sont la source de souffrances et d'un grand stress. «*C'est difficile d'accepter certaines choses qui vous blessent au plus profond de vous-*



même, comme le viol qu'a subi ma femme [...] Ce crime est gravé dans ma mémoire. J'ai été horrifié en l'apprenant. Quand j'essayais de parler de ce qui s'était passé, à un moment donné les mots ne sortaient plus.»

Ali Salem Tamek continue de dénoncer haut et fort les violations des droits humains commises par le Maroc au Sahara Occidental. Sa dernière période de détention a duré environ neuf mois. Il a été remis en liberté en avril 2006, à la faveur d'une grâce royale. Il avait été condamné à dix mois d'emprisonnement à l'issue d'un procès inéquitable où on lui reprochait, entre autres, d'avoir encouragé des actions de protestation violentes. Amnesty International a suivi

son cas pendant des années et a lancé plusieurs actions en sa faveur.

Ali Salem Tamek considère qu'un tel soutien est vital. Selon lui, Amnesty International joue un rôle essentiel «en réparant une partie des injustices dont les Sahraouis sont victimes de la part de l'État marocain». Il poursuit: «Je pense qu'Amnesty International doit continuer à faire campagne de manière énergique, car cela aidera beaucoup à réduire le nombre de violations graves de ce type.» Sans l'engagement et l'action courageuse de défenseurs des droits humains tels qu'Ali Salem Tamek, la chose serait impossible pour Amnesty International.

## **DECOUVERTE D'UN CHARNIER PRES DE LA «PRISON NOIRE» D'EI AYOUN**

Selon des sources concordantes, des ouvriers de la mairie d'El Ayoun ont découvert des restes mortels d'au moins cinq personnes alors qu'ils creusaient derrière la tristement célèbre Prison Noire de la capitale sahraouie pour réparer le système d'égout. Cette découverte s'est faite le 20 novembre 2007.

Les ouvriers surpris, ont informé la police qui a procédé immédiatement à l'isolement de la zone et a recueilli sur les lieux cinq crânes et des restes mortels qu'elle a transportés en ambulance à l'hôpital Ben Medi. La police a chargé deux médecins de garde de composer les restes des squelettes trouvés et de rechercher la date possible de leur décès.

La police a interdit à tous ceux qui vont vu les faits d'en parler et les a menacés de représailles. Pourtant, plusieurs des témoins ont contacté des organisations de défense des droits de l'homme pour les informer de la nouvelle.

L'Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis (AFAPREDESA) soupçonne qu'il s'agisse des restes mortels de disparus sahraouis exécutés extra-judiciairement ou morts sous les tortures.

L'AFAPREDESA demande l'intervention des organisations de défense des droits de l'homme pour intervenir auprès des autorités marocaines pour qu'elles ne procèdent pas à la destruction des restes mortels trouvés qui pourraient être des preuves de décès d'éventuels disparus sahraouis.

---

## LES ENFANTS DES NUAGES ONT PASSE PAR BÂLE

Pendant un mois, des familles espagnoles et suisses de Bâle ont accueilli dix enfants sahraouis des campements de réfugiés près de Tindouf dans le cadre du projet «Vacances en paix pour les enfants du Sahara» organisé par l'Association Amis du Peuple Sahraoui de Bâle. Voici le récit que nous a envoyé cette Association.

Ils s'appellent «les enfants des nuages» parce que depuis toujours ils poursuivent la pluie.

Arabe, français, espagnol, le réfectoire du restaurant Hirscheneck est, ce mercredi midi, rempli d'un joyeux pêle-mêle. Le collectif du restaurant a invité à manger les dix enfants sahraouis. Ils parlent, rient, rient, mangent des plats pleins de spaghettis... sucent des glaces.

Depuis quatre semaines les cinq garçons et les cinq filles du Sahara sont à Bâle invités par l'Association des Amis du Peuple Sahraoui, dans le cadre de son projet «Vacances en paix pour les enfants du Sahara» et fêtent leur dernier repas ensemble avant de retourner aux campements de réfugiés de Tindouf. Ici ils se sont retapés des fatigues et des pénuries de la vie dans le désert. Il ne faut pas oublier que début 2007 ils ont été au bord de la famine.

«Les aliments dans les campements sont fournis principalement par les agences de l'ONU» nous explique José A. López, président des Amis, «mais ces aliments n'arrivent pas avec suffisance et pas toujours. Sous la pression de la France, pays ami du Maroc, l'ONU a décidé de réduire presque de la moitié les aliments fournis aux Sahraouis, il semblerait qu'ils veulent briser par la famine la vaillante lutte de ce peuple pour le droit à l'autodétermination et pour la récupération de ses territoires occupés illégalement depuis 32 ans par le Maroc.»

L'Hôpital Universitaire Pédiatrique de la ville de Bâle appuie aussi le projet «vacances en paix pour les enfants du Sahara» lancé pour la première fois cette année par l'Association Amis du Peuple Sahraoui de Bâle. Les pédiatres de l'hôpital ont examiné en profondeur les dix enfants et ont constaté avec sur-





prise et étonnement leur bonne santé. En effet, sauf de petits malaises, tous jouissent d'une bonne santé, «ce qui démontre la bonne organisation sanitaire du Front POLISARIO dans les campements», fait remarquer Mme Roser Häfliger-Lanaspa, une des coordinatrices du projet.



Mme Yolanda López-Torres est pendant un mois la mère adoptive de Salek (11 ans). «Au début il avait peur de beaucoup de choses» raconte Yolanda. Autos, tramways, portes coulissantes... beaucoup de choses sont tout à fait nouvelles pour le petit garçon sahraoui, «il y a tant de chiens ici!». «J'ai trouvé des CD avec de la musique sahraouie, cela me rend heureux», depuis lors Salek les écoute tous les jours.

Mme. Claudia Bauer a aussi une hôte à la maison, Samira (10 ans). «Elle demande beaucoup et toujours et m'aide d'une forme naturelle et spontanée dans le ménage et mange incroyablement beaucoup», explique Mme Bauer. Samira raconte, «tout me plaît ici, mais ce qui me plaît le plus c'est d'aller au parc et me balancer sur la balançoire».

Chez la famille Pose-Rodríguez habite Nayma (10 ans). Tant de végétation verte

l'impressionne. «J'aime le Zoo», dit-elle, ils y ont été il y a quelques jours, «la direction du Zoo de Bâle nous a fait cadeau d'entrées gratuites», explique Roser Häfliger-Lanaspa.

«Abdelhalek (11 ans) est timide, mais un garçon très cordial qui rit beaucoup et sans complications» dit Rafael Pérez, père lui-même de trois enfants. On remarque que Abdelhalek se sent à l'aise dans sa famille d'accueil. La vie en Suisse est pour lui impressionnante, «chez moi nous avons partout le désert et en ce moment il fait terriblement chaud - 50° à l'ombre -, ici en Suisse tout est si vert, et il pleut même», dit Abdelhalek.

Le vendredi 14 septembre, un jour avant le départ, l'Association et les familles d'accueil organisent une fête d'adieu pour les dix enfants sahraouis. La salle au centre de la vieille ville est pleine à craquer, les pinchos et tortillas se mélangent avec le thé sahraoui du désert préparé avec adresse par Senyia, représentante du Front POLISARIO en Suisse. «Pour nos enfants, il est bon de sortir des campements pendant les mois d'été, pour se récupérer des chaleurs de la saison. Ils peuvent aussi voir et constater une autre réalité: les arbres, les montagnes, les fleuves, qu'ils connaissent seulement par les livres d'école. Et le plus important: ils sont les ambassadeurs de notre cause, la cause du peuple sahraoui».

Dans son discours d'adieu José A. López, président de l'Association Amis du Peuple Sahraoui de Bâle, rappelle les liens étroits historiques qui unissent les peuples sahraoui et espagnol, le devoir et la dette de l'Es-





pagne envers le peuple sahraoui qui doit encore être réglée, c'est-à-dire la décolonisation du Sahara et la réalisation du référendum. Il est certain que la solidarité et la lutte des deux peuples va finir par obtenir la justice. Il souhaite que, dans un futur pas très lointain, ces enfants aillent passer leurs vacances d'été sur leurs propres côtes atlantiques du Sahara Occidental. Il est conscient des quantités de cadeaux que les enfants ont reçus de tous les côtés, et il veut en ajouter un autre très symbolique, il leur donne une grande clef pour ouvrir nos portes et nos coeurs quand ils le voudront.

Les enfants sahraouis sont ravis, ils ont aussi un cadeau pour tout le monde, ils se mettent en place et ils commencent à entonner une vieille chanson révolution-

naire des héros sahraouis tombés dans la lutte contre l'envahisseur marocain. À la fin ils déroulent une banderole sur laquelle on peut lire: «LIBERTÉ POUR LE SAHARA, RÉFÉRENDUM MAINTENANT!!!»

Le lendemain matin sur le perron 12 de la gare CFF de Bâle un groupe de familles et d'enfants attendent le train pour Genève-Cointrin, l'heure du voyage de retour était arrivée. Tout le monde a les larmes aux yeux. Les enfants sahraouis sont contents d'un côté de retourner aux campements près de leur famille, d'un autre côté ils sont tristes de devoir dire adieux à leur nouvelle famille en Suisse.

«Au revoir enfant des nuages, reviens quand tu voudras».



## L'ASSOCIATION BÂLOISE

L'Association des Amis du Peuple Sahraoui de Bâle a été créée en février 2006 par quelques personnes d'origine espagnole conscientes de l'injustice que le peuple sahraoui subit depuis 30 années et du devoir de l'Espagne envers ce peuple en tant qu'ancienne force colonisatrice. Dans l'actualité elles comptent avec une cinquantaine d'associés, pour la plus part d'origine espagnole, mais aussi des citoyens suisses, environ 20% du total. Elles organisent des activités d'ordre caritatif (dons en argent et en nature –aliments, habits, médicaments-) pour les campements de réfugiés, mais aussi et surtout d'ordre politique, puisqu'elles considèrent que la solution définitive sera une solution politique. Dans cet ordre elles contactent les partis politiques et organisations syndicales et fondations de la région de Bâle (Ville et Campagne) pour faire connaître la problématique et pour les sensibiliser en faveur de la cause sahraouie. Elles profitent de chaque occasion pour sortir dans la rue avec son stand informative, photos et textes explicatifs, pancartes et banderoles pour faire connaître à la population la situation du peuple sahraoui. Malgré sa jeunesse, un an et demie d'existence, il s'agit d'une association très active et dynamique.

## 33<sup>e</sup> CONFERENCE EUROPEENNE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

La 33<sup>e</sup> conférence européenne de soutien au peuple sahraoui, qui a eu lieu à Rome du 19 au 21 octobre dernier, a été précédée d'une Rencontre Parlementaire Solidaire avec le Peuple Sahraoui, qui a regroupé des parlementaires italiens et leurs homologues du monde entier à l'initiative de l'Intergroupe parlementaire italo-sahraoui. Des délégations officielles des parlements régionaux espagnols des Canaries, d'Aragon, de la Cantabrie et de la région de Valence y ont également participé.

La Conférence a rassemblé plus de 400 délégués de 21 pays d'Europe (Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grande Bretagne, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Suisse, Portugal), d'Afrique (Afrique du Sud, Algérie, Mali, Maroc, Mauritanie, RASD, Sénégal), et d'Amérique latine (Mexique, Uruguay) ainsi qu'une délégation en provenance des territoires occupés.

Les délégués ont travaillé dans des commissions sur des thèmes tels que

«Action politique et information», «Droits de l'homme», «Aide humanitaire et coopération», «Ressources naturelles» et «Jeunesse», etc. Une déclaration finale a également été adoptée. La prochaine conférence aura lieu à Valence.

Les membres de la délégation sahraouie à la conférence ont été reçus par la suite dans plusieurs régions et villes d'Italie, de nouveaux jumelages solidaires ont été conclus (Castelnuovo en Emilie-Romagne, Bosaro en Vénétie, Crespina et la Comunita Montana del Mugello en Toscane, etc.).

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouie, Fatma Mehdi, a participé à la Rencontre internationale des femmes en lutte à Rome, organisée à l'initiative de l'association argentine «Mères de la Place de mai». Elle a ensuite été reçue à Bologne. Une autre délégation féminine a participé à une conférence à Reggio Calabria.





---

## POUR UNE CARTOGRAPHIE SCIENTIFIQUEMENT ACCEPTABLE DU SAHARA OCCIDENTAL

Plus de trente années après l'éclatement du conflit, le statut définitif du Sahara occidental demeure indéterminé. De fait, les cartographes semblent en proie à quelques difficultés pour le représenter graphiquement. Si dans l'absolu toute carte peut-être considérée comme recevable dans la mesure où son titre correspond bien à son contenu, la lecture de celles produites pour figurer le Sahara occidental demande un examen critique. En effet, on oublie trop souvent que la carte géographique n'a pas valeur de vérité mais n'est qu'une représentation, qu'une sélection d'informations et de figurés parmi l'infinité des possibles. Ainsi, en fonction du point de vue adopté, la cartographie du Sahara occidental peut être diverse. La représentation marocaine le fait disparaître en tant que territoire non-autonome pour le fondre au royaume et ne tient pas compte du mur de défense qui le sépare en deux zones; sous son administration à l'Ouest, sous celle de la RASD à l'Est. La vision sahraouie le présente ou bien comme Etat indépendant, au même titre que ses voisins marocain, algérien ou mauritanien, ou bien scindé en deux parties. Ces deux-trois manières de cartographier le Sahara occidental sont recevables dans la mesure où elles seraient titrées « le Sahara occidental vu par... ». Ce qui est rare.

En effet, l'examen du cas – extrême – des cartes diffusées en France est révélateur de la désinformation à l'œuvre. Par militantisme pro-marocain ou par conformisme, la presse, les livres scolaires, voire les atlas géographiques, proposent trop souvent la vision marocaine du Sahara occidental comme une réalité. Plus acceptable mais encore critiquable, on voit parfois des cartes figurant la frontière nord en pointillé. Plus mesurée, cette représentation laisse

néanmoins penser que le conflit du Sahara occidental repose sur une question de délimitation frontalière alors que son enjeu est l'ensemble du territoire.

Pour essayer de sortir de cette vision cartographique «schizophrénique» et partisane, deux voies peuvent être explorées: celle du Droit international et celle des faits relevés directement sur le terrain.



Selon les termes du Droit international, le Sahara occidental est actuellement un territoire non-autonome. Ce statut doit amener le cartographe à représenter le Sahara occidental comme un territoire à part entière, distinct du Maroc et de la RASD. C'est-à-dire avec des frontières en traits pleins et avec des figurés surfaciques différents de ceux des deux entités étatiques – ou mêlant les deux si l'on souhaite souligner les deux futurs possibles conformément aux options du référendum d'autodétermination.

Une carte du Sahara occidental selon les faits actuels ferait apparaître deux zones relevant de deux administrations différentes –le Maroc et la RASD– sépa-



---

rées par le mur de défense marocain. Il conviendrait d'y ajouter une bande de cinq kilomètres de large, le long du côté Est de ce mur, pour représenter la zone tampon instaurée avec le cessez-le-feu et qui est sous contrôle de l'ONU, donc sous administration de la communauté internationale.

Que ce soit par rapport au Droit ou aux faits, le Maroc diffuse donc des cartes fallacieuses. C'est de bonne guerre. Ce qui est grave, scientifiquement parlant, c'est que des chercheurs contribuent à la diffusion de cette vision partielle qu'ils

présentent pourtant comme conforme à la réalité. Non! Le Sahara n'est pas marocain, pas plus que sahraoui, du moins en l'état actuel des choses. Scientifiquement parlant, ou bien on le considère comme non-autonome et on le représente en tant que tel, ou bien on le voit selon la division «Ouest-Maroc/Est-RASD». Cette seconde option ne peut, en aucun cas, être assimilée à une reconnaissance de souveraineté. Il s'agit de la cartographie du Sahara occidental tel qu'il se présente concrètement aujourd'hui.





**A TOUTES ET A TOUS  
NOS VŒUX  
LES MEILLEURS  
POUR 2008**

**MERCI  
DE VOTRE SOLIDARITE**

**N'OUBLIEZ PAS  
NOS ACTIONS  
POUR LES SAHRAOUI**

**REABONNEZ-VOUS  
(Prix indicatif: Fr. 20.-)**



## **ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

### **Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

### **Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern